

Editorial

Abdou Salam Fall et Demba Koné



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/apad/1813>
ISSN : 1950-6929

Éditeur

LIT Verlag

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1994

Référence électronique

Abdou Salam Fall et Demba Koné, « Editorial », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 8 | 1994, mis en ligne le 21 novembre 2007, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/apad/1813>

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Bulletin de l'APAD

Editorial

Abdou Salam Fall et Demba Koné

- 1 Comme dans le bulletin précédent, dans ce numéro 8, nous avons sélectionné des contributions présentées au colloque portant sur les "Sciences sociales et l'expertise en développement". A l'exception de l'article de B. Venema relatant son expérience au Maroc, tous les autres ont été présentés et discutés à Bamako à l'occasion des journées de l'APAD. À partir d'angles différents, ils posent la problématique de la mobilisation des sciences sociales pour le développement.
- 2 D'emblée, Jean Nzhié Engono présente la pluralité de logiques antérieurement considérées, celle du chercheur centrée sur la seule dimension heuristique rendue de surcroît dans un langage peu accessible et celle de l'expert arc-bouté à des recettes qu'il convient d'appliquer immédiatement. Cette distance apparente s'efface de plus en plus car leurs approches peuvent s'enrichir mutuellement surtout au regard du renouvellement des perspectives notamment celles de la recherche socio-anthropologique. Lorsque le développement est perçu comme un objet d'étude, l'expert n'a pas pour fonction de livrer des recettes à mettre en application mais il se confond avec le chercheur en sciences sociales, par ailleurs spécialiste en développement, pour ainsi dire accompagner sagement le processus participatif d'amélioration de la qualité de la vie.
- 3 Seulement, il faut, à l'image de ce qu'en dit Marx Weber, plusieurs conditions car l'expertise demeure "le monopole légitime d'une compétence attestée, fondée sur la spécialisation du savoir et la délégation d'autorité légale". Il y a là des exigences de rigueur ainsi postulées.
- 4 De son côté, le développeur est préoccupé, ainsi que le souligne Engono, par la nécessité de "connaître pour agir". Le dialogue peut donc s'instaurer. C'est ce que les différents articles contenus dans ce bulletin essaient de montrer. Prenant l'exemple de l'anthropologie médicale, Marc-Eric Gruénais note qu'en dépit d'écueils consubstantiels à l'histoire des disciplines scientifiques à l'œuvre, "la demande d'anthropologie émanant des milieux médicaux est particulièrement importante". Comme on le sait, le recours aux sciences sociales est rendu nécessaire face à l'échec des idéologies classiques et des

modèles technicistes de développement. L'évitement n'est plus de mise. Anne Le Naëlou précise qu'il existe des conditions favorables à l'expertise : "les situations de crise ou de déstabilisation, les moments conflictuels, les transferts de techniques ou d'une nouvelle rationalité". Elle ne manque pas de montrer que l'expertise est un réel enjeu, il est le terrain d'affrontement de plusieurs rationalités visant une légitimation de statut ou de position sociale. A partir de l'expérience de la coopération européenne en Bolivie, elle conclut que "la situation d'expertise fait l'expert". En d'autres termes, l'expertise est considérée comme "une instance de médiation, en opérant un travail permanent de traduction des demandes locales pour créer une situation d'intervention". Sur le terrain, dit-elle l'expert est un "manitou" : inventeurs, arpenteurs, interprètes, bricoleurs etc. Elle met l'accent ainsi sur l'ambiguïté du rôle de l'expert.

- 5 Le débat conceptuel est donc à mener. Plusieurs positions sont possibles : spécialistes intégrés en permanence dans un programme de développement, chercheurs sympathisants à une expérience en cours ou vécue, expert sollicité ponctuellement pour aider à faire un diagnostic ou à trouver des solutions à des problèmes organisationnels, relationnels etc. Ce dernier cas est la position dans laquelle se trouvent les consultants que les managers définissent comme des conseillers dont le rôle ainsi que le résume l'équipe du Bureau International du Travail (Milan Kubr, 1993) consiste à proposer une assistance spécialisée aux praticiens renvoyant à des connaissances et des compétences particulières sous la forme d'un service de conseil indépendant et impartial. C'est donc une assistance intensive pendant une période limitée. Mais, la position de conseiller doit donner la possibilité d'apprendre de part et d'autre, le client comme l'expert. Le temps qui est compté n'est pas la seule contrainte, les avantages proposés à l'issue du conseil doivent être supérieurs aux coûts du recours. Dans ce contexte, comment présenter la liberté de choix des protocoles de recherche en toute rigueur ?
- 6 Les questions méthodologiques sont donc au cœur de la problématique de l'expertise. Laurent Vidal en fournit une bonne illustration à partir de l'expérience d'études sur le Sida. Il montre les limites des enquêtes rapides et standardisées. Awa P. Guèye et Massamba Dieng proposent, quant à eux, une méthode d'assistance-conseil pour les Organisations Non Gouvernementales (ONG) d'appui au développement. Ils rendent compte d'une expérience dite de diagnostic institutionnel participatif (DIP) menée au Sénégal. Par une approche rapide et flexible, les ONG disposent ainsi d'outils d'auto-diagnostic permettant d'asseoir une meilleure connaissance de leurs besoins en développement institutionnel. Ils montrent comment l'expertise en gestion des ressources humaines a été mobilisée et adaptée aux nécessités d'une meilleure professionnalisation des organisations volontaires de développement. La démarche se veut participative et progressive.
- 7 La contribution de Pierre Lefèvre et Patrick Kolsteren met également en relief la dimension exploratoire des évaluations participatives. L'apport des recherches socio-anthropologiques est décisif notamment lorsqu'elles privilégient l'analyse à partir des stratégies des acteurs. Les auteurs démontrent que l'expert doit faciliter de pertinentes prises de décision. Or le processus de prise de décision se construit à des échelles différentes dans l'espace social. L'article de Sanda comme celui de Lefèvre et Kolsteren rappellent, par des exemples pris dans l'analyse d'évaluation de projets, que le développement est une arène. Le recours croissant des développeurs à l'expertise en socio-anthropologie demeure un pas positif en faveur de l'émergence d'une approche

plus ciblée des faits de développement afin de restituer diverses rationalités dans toute leur complexité.

- 8 Enfin, on peut se demander, par ailleurs, si les personnes et communautés consultées lors des études n'ont-elles pas droit à connaître et à user des résultats des recherches. Comment donc organiser la restitution des recherches ? Cette démarche a des conséquences ambivalentes. En effet, en dévoilant le réel social dans sa complexité, on offre un miroir à celui qui est concerné directement, mais on permet aussi à d'autres acteurs de décrypter les logiques à l'œuvre. Or l'accès à de telles connaissances est un pouvoir réel qui peut être utilisé en faveur ou contre les personnes et les communautés concernées par l'étude. La contribution de Simard, Pelchat et Thiam portant sur les femmes pileuses de la Médina à Dakar met bien en relief cet aspect du dialogue entre les chercheurs en sciences sociales et les populations. Le dilemme est difficile à résoudre : produire des connaissances tout en protégeant les informateurs d'éventuels effets négatifs en retour.

AUTEURS

ABDOU SALAM FALL

Dakar, Sénégal

DEMBA KONÉ

Dakar, Sénégal